

Mise à jour n° 3 sur les mesures en réponse à la COVID-19

Le 11 septembre 2020

Au Centre et réseau d'indépendance (CERD), nous sommes très heureux d'annoncer que nous offrons à l'heure actuelle l'ensemble de nos services.

Notre Centre de formation à la vie autonome a rouvert ses portes et offre un nombre limité de services pour le moment. Cela permet de respecter les consignes d'éloignement physique pendant la prestation des services. Au cours des prochaines semaines, un certain nombre de programmes en groupe seront offerts. Cependant, le nombre de clients par groupe sera limité.

Afin de protéger la santé et la sécurité de nos clients et du personnel du Centre de formation à la vie autonome, nous respectons les protocoles suivants :

- Les portes à l'entrée demeureront verrouillées et seuls les clients ayant un rendez-vous pourront entrer.
- Les clients devront répondre à des questions de dépistage de la COVID-19 avant de se présenter au Centre de formation à la vie autonome et dès leur arrivée sur les lieux.
- Les clients qui répondent « oui » à certaines des questions de dépistage ne seront pas autorisés à entrer au Centre.
- Les clients qui se présentent au Centre de formation à la vie autonome doivent avoir leur propre masque et le porter pendant le déroulement des programmes.
- Les clients n'auront pas accès à tous les secteurs de l'édifice.
- Nous demandons aux personnes qui accompagnent les clients d'attendre à l'intérieur du Centre de formation à la vie autonome.
- Le personnel doit aussi porter l'équipement de protection individuelle approprié.
- L'équipement et les endroits où les programmes se déroulent sont désinfectés après chaque séance.

Dans le cadre de tous les autres programmes, pour assurer la santé et la sécurité de nos clients et de notre personnel, les protocoles supplémentaires suivants demeurent en vigueur :

- Les membres du personnel du CERD doivent porter un masque de protection pendant leur quart de travail.
- Les clients doivent répondre régulièrement (habituellement tous les jours) à des questions de dépistage de la COVID-19. Si un client répond « oui » à certaines questions de dépistage, le personnel suivra les politiques du CERD liées à la COVID-19.
- À l'heure actuelle, le CERD n'autorise pas que de grands rassemblements soient tenus sans permission dans ses locaux ou aires communes.

Pour l'instant, le personnel du CERD a cessé de poser des questions de dépistage aux visiteurs de l'emplacement situé sur la rue Haig, à l'exception des visiteurs de l'unité de réintégration et de nos unités de soins collectifs avec services supplémentaires. Ces programmes font l'objet d'un protocole distinct qui a été communiqué à ces clients directement.

Le CERD continue de suivre les lignes directrices et les directives du ministère de la Santé et de la Santé publique.

Nous continuons de solliciter la coopération de nos clients. Pour nous aider, ces derniers doivent adopter de bonnes pratiques en matière d'hygiène des mains, respecter les consignes d'éloignement physique et limiter les contacts avec les autres, à moins que ceux-ci soient essentiels. Le CERD encourage également les visiteurs dont la présence auprès des clients est essentielle à porter leur propre masque, dans la mesure du possible.

Au fil des mois, il était évident que tout le monde (clients et employés) a commencé à ressentir de la frustration à cause de l'isolement, de l'éloignement physique et des contacts limités avec d'autres personnes. Je vous demande tous de faire preuve de patience et d'empathie envers les autres et de ne pas oublier que nous sommes tous dans la même situation.

Les ressources suivantes sont offertes gratuitement en Ontario aux clients qui pensent avoir besoin de soutien en matière de santé mentale et de dépendances :

- Votre fournisseur de soins primaires pourrait être en mesure de vous offrir un traitement ou du soutien ou de vous orienter vers des services de soutien en santé mentale ou en toxicomanie offerts par téléphone.
- ConnexOntario (1 866 531-2600) est une ligne d'aide pour les Ontariens ayant des problèmes de jeu, de dépendances ou de santé mentale. En communiquant avec cette ligne, il est possible d'obtenir des coordonnées pour accéder à des services et à des mesures de soutien en santé mentale et en toxicomanie dans la localité, dont des numéros de lignes de crise.
- Visitez le site Big White Wall, une plateforme d'information et de discussion en ligne, accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour obtenir du soutien en matière de santé mentale.
- Visitez le site bouncebackontario.ca/fr/ pour avoir accès à son programme de développement des compétences au moyen de cahiers d'exercices avec le soutien d'un accompagnateur par téléphone. Vous pouvez aussi demander à votre fournisseur de soins primaires de vous orienter vers cette ressource.

En date d'aujourd'hui, je suis heureuse d'annoncer qu'aucun cas confirmé de COVID-19 n'a été signalé chez le personnel du CERD ou ses clients.

De nouveau, je souhaite remercier tous les employés du CERD qui continuent d'offrir un service exceptionnel à nos clients. Nos employés, qui ont accordé la priorité aux clients pendant cette crise, sont tout simplement incroyables!

En collaboration avec d'autres fournisseurs de services de santé dans notre communauté, le CERD, Centre et réseau d'indépendance, fait le nécessaire pour se préparer à une deuxième vague de la COVID-19. Pour nous assurer de rester en santé et en sécurité jusqu'à ce qu'un vaccin soit disponible, nous devons demeurer vigilants.

Prenez soin de vous!

Cordialement,

Marie Leon

Directrice générale